



## Le Parc Marin de la Côte Bleue recrute chaque année de 2 à 5 agents saisonniers

### **La structure :**

Le Parc Marin de la Côte Bleue est un établissement public (syndicat mixte) qui regroupe les 5 communes de la Côte Bleue (Martigues, Sausset-les-Pins, Carry-le-Rouet, Ensues-la-Redonne, Le Rove), les collectivités territoriales (Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseil Général des Bouches-du-Rhône) et les organisations professionnelles de la pêche (Prud'homies de Marseille et de Martigues et Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins). Le périmètre d'intervention du Parc Marin de la Côte Bleue correspond à celui du site Natura 2000 « Côte Bleue Marine » (18 928 ha sur 30 km de littoral). Il poursuit depuis 1983 des objectifs de protection du milieu marin (2 réserves à protection intégrales de 295 ha), de gestion des ressources marines exploitées, de recherche scientifique appliquée et de sensibilisation du public et des scolaires.

### **Missions des agents saisonniers :**

- Surveillance des deux réserves marines pour faire respecter leur réglementation ;
- Information et sensibilisation des usagers (dans le cadre de la surveillance ou lors de sorties dédiées) ;
- Aide à la maintenance du matériel du Parc (signalétique, bouées, bateaux, aquariums, expos), des locaux et des abords ;
- Assistance aux travaux d'entretien subaquatique et aux suivis scientifiques.

### **Profil :**

- Bonne connaissance du milieu marin et pratique de la navigation ;
- Autonomie, rigueur, aptitude à travailler seul et en équipe ;
- Disponibilité : horaires décalés, travail les week-ends et les jours fériés ;
- Bonnes qualités relationnelles ;
- Permis bateau ;
- Permis voiture ;
- En option : plongeur professionnel (CAH) ;

### **Conditions :**

- Contrat de travail de 1 à 6 mois (entre avril et septembre)
- Lieu de travail : Carry-le-Rouet, au siège du Syndicat Mixte ;
- Rémunération : environ 1.400 € brut + congés payés ;
- Candidatures à envoyer chaque année au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de préférence par mail à : [monin.marie@parcmarincotebleue.fr](mailto:monin.marie@parcmarincotebleue.fr) copie [secretariat@parcmarincotebleue.fr](mailto:secretariat@parcmarincotebleue.fr)